



Commune de Chavannes-des-Bois

MUNICIPALITE

Tél. (022) 755 28 18
greffe@chavannes-des-bois.ch



Communiqué de presse

Chavannes-des-Bois, le 22.01.2024

Election complémentaire à Chavannes-des-Bois : Rita Alma élue tacitement à la Municipalité

Suite à la démission de la Vice-Syndique, une élection complémentaire a été organisée pour repourvoir ce poste au sein de la Municipalité. Madame Rita Alma étant la seule candidate à se présenter dans le délai imparti, elle est élue tacitement et sera assermentée le 26 janvier 2024.

La démission de Mme Vanessa Green étant effective au 31 décembre 2023, l'élection complémentaire a été organisée dans la foulée et le délai de candidature fixé au 22 janvier 2024 à 12h00. Madame Rita Alma étant la seule candidate pour ce poste, elle est élue tacitement et sera assermentée le vendredi 26 janvier. La répartition des dicastères sera décidée début février.

Habitante du village depuis 2005, Mme Rita Alma occupe actuellement la fonction de Présidente du Conseil communal de Chavannes-des-Bois. Elle s'est exprimée ainsi :
« Je me réjouis de rejoindre la Municipalité et de contribuer avec mon expérience et mes compétences au bien-être des habitants de Chavannes-des-Bois. »

La Municipalité la félicite pour son élection et se réjouit de travailler avec elle pour le reste de la législature.

Contact pour les médias : Rita Alma – 076 529 39 29